

Rencontre à Sabazan avec un de ceux qui ont œuvré pour l'AOC Saint Mont

Un de ces vignerons qui ne conçoivent pas leur métier sans passion



Rencontre à Sabazan avec un de ceux qui ont œuvré pour l'AOC Saint Mont

Pour la première rencontre de cette rubrique « Hommes, vignes et terroirs des vins de Saint Mont », Le Journal du Gers est allé voir le 3 février Pierre Duffer, un de ces vignerons passionnés qui ont tout fait pour élever la qualité des vins de Saint Mont, obtenir l'appellation VDQS (1), puis l'AOC. Et l'appellation une fois obtenue, ont persisté à améliorer la qualité des vins. Car « mon seul but a été de faire un produit fini de qualité », nous dit-il. Et il ajoute : un vigneron qui ne travaille pas bien ne gagne pas sa vie ; on n'a pas droit à l'erreur ».

Vigneron toute sa vie - Dans la famille de Pierre Duffer, on est vigneron de père en fils, au moins depuis le XVIII^e siècle. Pierre reprend l'exploitation familiale en 1970 à 22 ans. Il y avait un petit élevage de blondes d'Aquitaine et un peu de maïs pour nourrir les bêtes. Les vignes s'étendaient sur 7 ha, mais elles étaient passées progressivement à 20 ha au moment où Pierre Duffer a pris sa retraite, en 2010. C'est la création de l'appellation VDQS (1) puis la quête de l'AOC Saint-Mont qui ont permis ce développement.

En 1977, Pierre Duffer est nommé administrateur de la Cave d'Aignan (2). En 1979, il est administrateur du Syndicat de l'appellation et il en est président de 1997 à 2010. Pendant toutes ces années, il travaille à faire améliorer la qualité avec les techniciens, à faire évoluer le cahier des charges de l'appellation. Il n'épargne pas ses conseils aux jeunes. À noter qu'il participe à la prise en location du domaine viticole du Château de Sabazan. En 2010, il prend sa retraite et donne ses vignes en location à une femme, Aurore Musset. Mais il garde un petit hectare pour lui, pour le plaisir...

Un parcours du combattant vers l'AOC - Le père de Pierre Duffer a vinifié lui-même jusqu'à la création de la Cave d'Aignan en 1951, puis il a progressivement porté tout son raisin à celle-ci. À cette époque, les trois Caves d'Aignan, de Plaisance-du-Gers et de Saint-Mont étaient autonomes. Et elles ont partagé les mêmes techniciens : Jean-Paul Houbard et André Dubosc. Elles s'unissent en 1979.

En 1957, le vin du Saint-Mont, classé jusque-là « vin de pays », obtient l'appellation d'origine simple. Pour des vins produits sur des terrains d'Aignan, de Riscle, de Plaisance-du-Gers, de Montesquiou et de Marciac.

En 1981, un grand pas est fait vers l'AOC avec l'entrée dans l'appellation VDQS. Il a fallu pour cela remonter dans les archives pour prouver que les cahiers des charges étaient rédigés d'après « des usages locaux, loyaux et constants ».

En 1986, le dossier demandant l'AOC est rejeté : le délai avec l'entrée dans la catégorie VDQS est « trop court ». En 1993, le vin est jugé « trop boisé ». En 1997, il faut « augmenter la densité » des pieds de vigne. Puis la carte géologique des parcelles d'un nouveau dossier de demande de l'AOC est égarée dans les abîmes administratifs : il faut la refaire, soit deux ans de perdus. Enfin, l'AOC est obtenue en mai 2011, grâce, en particulier, à André Dubosc, enfant du pays, devenu directeur du Groupe Producteurs Plaimont. Mais 2 % du vignoble sont rognés sur le territoire « VDQS ».

Les hommes comme Pierre Duffer peuvent enfin se dire que leurs efforts n'ont pas été vains, que le travail a « payé ».

Contrôles permanents – Le contrôle, c'est le prix de la qualité et du succès : des contrôles internes ont lieu – qui peuvent entraîner le déclassement provisoire de la récolte de certaines parcelles qui ont souffert - et un organisme extérieur est mandaté pour d'autres contrôles. De son côté, l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) inspecte en permanence la qualité et le suivi du cahier des charges dans 20 % du vignoble (tirés au sort) chaque année. Et il peut infliger des sanctions de trois niveaux : mineur, majeur et grave (ce dernier niveau peut entraîner l'exclusion du fautif hors de l'appellation).

Tous ces contrôles sont pris très au sérieux : « L'appellation est notre marque commune, nous en sommes tous responsables ! », conclut Pierre Duffer. Comment voit-il l'avenir des vignerons ?

Des spécialistes – Il croit que les vignerons se spécialiseront de plus en plus dans le travail de la vigne. Selon lui, «c'est mieux pour la qualité ». En effet, il y a des moments clés pour agir sur la vigne et il ne faut pas laisser passer la bonne période parce que l'on est occupé ailleurs.

Que dit-il à un jeune qui hésite à se lancer ? « La route est tracée, il faut l'agrandir et l'embellir : c'est un bel avenir pour des jeunes, à condition qu'ils soient passionnés et déterminés ».

Pierre Duffer estime qu'aujourd'hui, l'appellation est en bonne condition, « mais il faut sans cesse l'améliorer et la faire gagner en notoriété. Pour vivre, elle a besoin de vignerons et d'amateurs de bon vin ! ».Et il donne rendez-vous à tous aux fêtes du vin du Saint-Mont vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars dans les Caves et Châteaux de l'appellation.

(1) Appellation d'origine vin délimité de qualité supérieure : cette catégorie a été supprimée. (2) En 1993, il succède à Yves Grenier comme président de la Cave d'Aignan et il le reste jusqu'en 2000.



Pierre Duffer taille sa vigne pour le photographe



Sous un autre angle



Sous un autre angle



Sous un autre angle



Encore un autre angle



Et avec un autre arrière-plan